

Questions orales

M. Crosbie: Vous avez commencé par les doubler.

M. Lalonde: . . . surtout le taux préférentiel accordé par les banques, au même niveau qu'aux États-Unis, et ce malgré l'écart qu'il y a eu entre les taux dans les deux pays pendant quelques années. Les taux d'intérêt au Canada étaient plus élevés. Depuis quelques mois, nous avons réussi . . .

M. Crosbie: Vous avez ruiné l'économie.

M. Lalonde: . . . à ramener les taux d'intérêt au Canada au même niveau qu'aux États-Unis.

M. Crosbie: Mettez en pratique ce que vous prêchez.

* * *

LES BANQUES

LA BANQUE DE MONTRÉAL—LA FERMETURE DE
SUCCURSALES—L'ACQUISITION D'UNE BANQUE AMÉRICAINE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le chef du Nouveau parti démocratique lui a demandé la semaine dernière comment l'acquisition de la Banque Harris de Chicago au coût de 650 millions de dollars pouvait être utile aux Canadiens. Le ministre lui a répondu que la Banque avait effectué cette transaction en dollars américains. J'aimerais approfondir la question.

Étant donné que depuis deux ans, la Banque de Montréal a fermé plus de 100 succursales, réduit de plus de 1,300 le nombre de ses employés et accru de 46 p. 100—plus que toutes les autres banques—les frais de service qu'elle impose à ses clients, et n'a pas payé du tout d'impôt en 1982. Elle a pu faire tout cela grâce aux mesures fiscales du gouvernement. Le ministre pourrait-il expliquer aux Canadiens comment ces mesures prises par la Banque de Montréal ont pu être utiles à un seul Canadien, et en particulier aux employés qu'elle a mis à pied?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais répéter à l'honorable député ce que j'ai dit, la semaine dernière, à savoir qu'après vérification auprès des autorités de la Banque de Montréal, on m'a assuré que l'acquisition de la banque américaine Harris avait été faite à même des fonds non canadiens, donc que cela n'avait eu aucun impact en ce qui concerne les opérations de la banque au Canada, mais que c'était le résultat d'activités à l'étranger.

En ce qui concerne les activités internes de la banque en particulier, il m'est évidemment impossible de faire des commentaires sur les opérations internes d'une entreprise quelconque au Canada. L'honorable député mentionne un certain

nombre de faits; il constatera que dans la plupart des institutions financières et même dans un très grand nombre d'autres institutions, durant les dernières années, nous avons assisté à une augmentation de l'efficacité dans l'opération, à une tentative de réduire les coûts face à la concurrence, et ceci, malheureusement dans certains cas, a signifié en effet qu'il en est résulté la perte d'un certain nombre d'emplois. Le gouvernement s'est efforcé de créer toutes les incitations possibles pour faire en sorte que le secteur privé puisse créer de nouveaux emplois. Et, comme l'honorable député le sait, nous avons créé au-delà de 400,000 nouveaux emplois au cours de l'an dernier.

[Traduction]

M. Orlikow: De toute évidence, monsieur le Président, le ministre des Finances ne se présente pas en personne à la banque pour faire ses transactions, sinon il saurait que des milliers de Canadiens y passent de 15 minutes à une heure à attendre parce que le service n'est guère bon.

Une voix: Très juste.

LES ACQUISITIONS D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, les Canadiens se font dire tous les jours par le gouvernement et le monde des affaires que pour réduire le chômage il faut accroître la productivité. Et pourtant nous voyons depuis deux ans . . .

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question supplémentaire?

M. Orlikow: Monsieur le Président, comment le ministre peut-il dire que les acquisitions d'établissements financiers et toutes les combines que nous avons observées ont contribué en quoi que ce soit à accroître la productivité, sauf à accroître les bénéfices des propriétaires de ces sociétés?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): L'honorable député devrait tout d'abord se rendre compte qu'un certain nombre d'acquisitions qui ont été faites n'ont pas mené à des profits plus considérables de la part des compagnies qui ont fait cette acquisition; au contraire, un bon nombre d'entreprises se sont trouvées en difficulté sérieuse à la suite des acquisitions qu'elles avaient faites. Alors, il n'y a pas de relation automatique entre une expansion des profits et les acquisitions.

En ce qui concerne le principe même des acquisitions et des fusions dans le secteur privé, l'honorable député sait fort bien que si nous voulons, en tant que Canadiens, faire face à la concurrence internationale, il va nous falloir avoir au Canada des entreprises qui auront suffisamment d'envergure pour faire face aux très grandes entreprises multinationales avec qui nous devons entrer en concurrence sur le marché mondial. Je pense que cela est simplement de la sagesse élémentaire.